

## OFFRE DE STAGE

---

### Conception de fiches techniques et définition des travaux de restauration d'un réseau de mares, suivi des amphibiens

---

#### Présentation du Cen Auvergne

**Association à but non lucratif** appartenant à un **réseau national**, le **Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne** mène depuis 25 ans des actions de préservation du patrimoine naturel sur le territoire auvergnat. La mise en œuvre de ces actions s'appuie sur **une gouvernance associative** (Assemblée générale, Conseil d'administration), un Conseil scientifique bénévole, une équipe professionnelle (27 salariés sur 3 sites) et le relais de bénévoles. Le Cen intervient au regard des moyens publics et privés qu'il peut mobiliser, en lien étroit avec les autres acteurs et dans une situation d'interface entre acteurs publics (Etat et collectivités territoriales), citoyens et acteurs économiques (agriculteurs, entreprises...).

Les actions du Cen s'articulent autour de **deux axes prioritaires** :

- ***Assurer la préservation in situ du patrimoine naturel prioritaire en gérant et pérennisant un réseau de sites CEN, complémentaire des outils de protection de sites des collectivités et de l'Etat***
- ***Démultiplier les actions en faveur du patrimoine naturel en contribuant à la mise en place des politiques publiques, notamment au travers de missions d'experts***

#### Contexte du stage

En 2018, le Cen Auvergne a été sélectionné par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne suite à un appel à projets pour la réhabilitation de 20 mares sur la région naturelle des Combrailles (Puy de Dôme).

Ce projet vise à restaurer des mares en cours de comblement ou à créer de nouvelles mares sur 20 sites différents en privilégiant des propriétés communales.

Certaines mares possèdent des enjeux « Triton crêté » ou « Sonneur à ventre jaune » notamment sur un site Natura (les Gorges de la Sioule) où le CEN est l'animateur officiel.

## Contenu du stage

Le stage consistera à définir les travaux au printemps 2019 avec les communes et le technicien du CEN en vue de réaliser les travaux de restauration (curage, débroussaillage, nettoyage...) à l'automne 2019.

Pour chaque site, une fiche sera conçue en vue de définir les objectifs de gestion, les choix techniques appuyés de schémas, une estimation globale des travaux, et les accords souhaitables à négocier ...

Parallèlement à ce travail, des suivis pourront être mis en place sur les 3 stations connues de Sonneur à ventre jaune et une vérification des espèces d'amphibiens sur les mares situées dans le site Natura 2000 des « Gorges de la Sioule » pourra être effectuée.

**Durée de stage : de 4 à 5 mois. Le stagiaire devra débuter sa mission vers la mi-mars 2019 pour préparer la phase d'inventaires et les premiers contacts.**

Nombreux déplacements à prévoir, voiture personnelle obligatoire bien que une voiture de service sera privilégiée (frais de déplacement et de mission remboursés).

**Stage basé au siège du Cen Auvergne, à Riom (63)**  
**Indemnité de stage : environ 500 € en moyenne**

*Le stagiaire pourra à l'occasion participer à d'autres projets menés par le Cen, par curiosité naturaliste.*

## Compétences et conditions requises

- **Formation** BTS 2<sup>ème</sup> année, Licence pro, Master 1 en environnement-biodiversité.
- **Bonnes connaissances naturalistes généralistes souhaitées**, notamment sur les amphibiens et **intérêt fort sur la thématique « mares » et en particulier sur les travaux à déployer**
- **Maîtrise de la cartographie SIG (logiciel QGIS) indispensable.**
- **Bonne capacité d'autonomie et de relationnel sur le terrain**
- **Bonnes capacités de synthèse**
- **Permis B obligatoire**

## Candidatures/ Contact :

Romain LEGRAND

CV et lettre de motivation à envoyer à : [romain.legrand@cen-auvergne.fr](mailto:romain.legrand@cen-auvergne.fr)

Sélection du candidat vers le 15 janvier